

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 11 (1903)
Heft: 11

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* La **Société d'histoire de la Suisse romande** s'est réunie le mercredi 30 septembre, à la chapelle du Jaquemard, à La Sarraz.

L'assemblée a entendu des communications de : M. Frédéric Barbey sur *Deux épisodes de la domination des Châlons à Orbe*. — MM. G. Favey, A. de Molin et l'abbé Ducret sur *Le château, la seigneurie et la paroisse de la Sarraz*. — M. R. Lugeon sur *Le monument de François de La Sarraz*. — MM. A. de Molin et E. du Plessis sur le *Canal d'Entreroches*. — M. Fréd. Dubois sur *La seigneurie d'Orny*.

La réunion a été suivie d'un repas servi dans la Salle des chevaliers, obligeamment mise à la disposition de la société par M. H. de Mandrot, le propriétaire actuel du château de La Sarraz.

Après le repas, excursions à Orny et Entreroches.

* M. le comte d'Haussonville a profité de son séjour habituel au **château de Coppet**, où il a passé les mois d'août et septembre, pour opérer quelques recherches dans ses archives, où il espère trouver les éléments d'une lecture qu'il doit faire à la séance publique annuelle des cinq académies, et qui aura pour sujet les relations de Voltaire avec Mme Necker.

* M. le Dr Alex. Schenk vient de publier une étude très complète sur les **Sépultures de Chamblandes**. Les fouilles entreprises par M. Næf, archéologue cantonal, et M. Schenk ont commencé le 29 avril 1901 pour se terminer le 27 mai. Douze sépultures ont été reconnues, et onze d'entre elles ont été étudiées. C'est le résultat des études anthropologiques des restes humains que M. Schenk livre aujourd'hui à la publicité. Les squelettes de Chamblandes constituent la série anthropologique la plus importante et la plus ancienne que nous possédions en Suisse.

Les conclusions de M. Schenk sont les suivantes :

« Il est désormais acquis que des populations de petite taille et présentant des caractères particuliers, les rattachant aux races humaines paléolithiques, vécurent dans nos contrées, sur les bords du Léman, au commencement de l'époque néolithique et probablement même avant la construction des premières habitations lacustres. » Ces populations ensevelissaient leurs morts dans des sépultures cubiques, et accompagnaient cette opération de cérémonies funéraires compliquées. Bien que datant de la première

moitié de l'âge néolithique, ces sépultures ne paraissent pas appartenir aux palafitteurs. Les populations auxquelles appartiennent ces restes étaient de petite taille (1 m. 582 pour les hommes, 1,486 pour les femmes, mais douées d'une grande force musculaire ; par la forme du crâne, elles étaient dolicocéphales.

* * M. le professeur H. Meylan-Faure nous adresse, au sujet de l'ouvrage de M. Corthésy sur la **Vallée des Ormonts**, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« L'auteur se base sur la charte de Sigismond de 516 dont aucun auteur sérieux n'admet plus l'authenticité.

« De même la généalogie des Pontverre (p. 65) est fantaisiste au début ; on ne connaît aucun rapport entre Pierre I^{er} de Pontverre et Aymon I^{er}, qui était un Saillon, comme nous espérons le démontrer un jour ; Gui est le *frère* et non le *fils* d'Aymon, comme le prouve le document 298, tome XXIX M. D. S. R. (que l'auteur n'a pas lu en entier, voir sa note 2 p. 40). Enfin, plusieurs Pontverre n'y figurent pas. L'auteur a exagéré l'influence de cette maison ; celle des Saillon a été plus considérable, surtout, pour la vallée supérieure. C'est ce que l'auteur eût constaté, s'il eût pris la peine de déchiffrer les archives d'Ormont-dessus. Il est vrai qu'elles sont dans un état déplorable de moisissure et en partie illisibles ; néanmoins nous y avons trouvé, dans un état passable, l'original de l'affranchissement d'hommes de la *Joria*, de 1277, mentionné dans le document 2 de 1279, et des confirmations de 1349 et de 1425-26, lisibles au moins en partie. Ces pièces démontrent que, comme en Gruyère, les paysans ont peu à peu conquis leurs libertés en les achetant à leurs seigneurs à court d'argent, procédé qu'ils continuent sous les Bernois (rachat de lods, de censes, etc.)

« Il est aussi regrettable que l'auteur n'ait pas été autorisé à utiliser les archives de l'abbaye de St-Maurice. Cela eût peut-être éclairci certains points ; nous ne croyons pas, du reste, jusqu'à preuve du contraire, que les Saillon tinsent à *l'origine* leurs terres de l'abbaye, mais plutôt qu'ils les ont vendues à celle-ci et reprises en fief, procédé fréquent à l'époque. Chose curieuse, l'abbaye possédait encore la montagne d'Arpilles au XIX^e siècle, comme on le voit dans le cadastre au commencement du siècle. La tour de Saillon avait une importance stratégique et n'a pas dû être bâtie par l'abbaye, mais par les comtes de Savoie ; c'est pour cela que le comte Thomas la reprit en 1222. »

H. MEYLAN-FAURE
